



**5 JUIN 2020**

## **DECLARATION**

### **LAISSEZ- NOUS RESPIRER !**

**Nous renouons avec notre rendez-vous mensuel dans des conditions très particulières : celles édictées par une pandémie et sensées protéger la santé des populations. Les pouvoirs publics ont déclaré un état d'urgence sanitaire qui vient d'être prolongé et restreint nos libertés fondamentales.**

**Nous rappelons publiquement depuis plus d'un an l'urgence sanitaire et écologique d'arrêter l'usage des pesticides et particulièrement les épandages à proximité des espaces publics et des habitations. L'urgence et l'importance sanitaire est pour nous\* la même que pour le virus COVID 19, même si les effets sont moins immédiats et spectaculaires.**

**Ces effets sur la santé publique ont été largement démontrés et ne souffrent plus d'aucune controverse scientifique, malgré la pression des lobbies des industries agrochimiques. Il y a la même urgence à agir, surtout si on y ajoute les conséquences incalculables sur la nature, la biodiversité, notre alimentation et l'agriculture elle-même.**

**Or, non seulement cette alerte sanitaire n'a pas été entendue, mais elle vient même d'être aggravée par les pouvoirs publics, profitant de l'hébétude pour autoriser les épandages de proximité malgré les engagements antérieurs\* !**

**Du fait du dérèglement climatique, il y aura certainement d'autres pandémies. Quelle confiance pourrait avoir la population dans des injonctions sanitaires paradoxales prises pour sa protection, si les pouvoirs publics permettent l'empoisonnement « légalisé » par les pesticides ?**

**Nous resterons des sentinelles vigilantes de cette situation contradictoire, anachronique, révoltante. Là aussi, la santé publique doit être prioritaire, d'autant plus que l'on sait ce qu'il faut faire : l'agro-écologie.**

**Nous ne voulons pas être un jour contraints de porter des masques en restant confinés dans nos maisons et autres lieux collectifs (écoles, etc...) sur injonction indécente de la FNSEA, après une concertation bidon se terminant le 30 juin, sur la base de chartes départementales qui ne le sont pas moins, car rédigée par les pollueurs.**

**Le ministère de l'agriculture a donc demandé que les distances de sécurité entre les habitations et les pulvérisations de pesticides soient réduites au minimum possible dès le début de la saison des épandages, en pleine crise sanitaire et avec une prévision de sécheresse !**

**Neuf ONG avaient lancé un recours contre l'arrêté et le décret devant le Conseil d'Etat qui a demandé le 12 mai que ce décret soit retiré. Mais le 15 mai, une ordonnance du même Conseil d'Etat autorise les préfets à déroger. Toute l'affaire est loin d'être jugée, mais en attendant, les épandages se sont faits dans la plus totale opacité.**

**Nous savons aujourd'hui que les pollutions de l'air, entre autres aux pesticides, aggravent notre vulnérabilité face aux virus en agissant sur les systèmes immunitaires.**

**Notre combat est loin d'être terminé. Il en rejoint d'autres, qui appellent à être solidaires : pour le climat, la biodiversité, la santé, les libertés publiques...**

**Notre avenir proche, celui des générations futures, en dépend....**

**[Nousvoulonsdescoquelicots71@gmail.fr](mailto:Nousvoulonsdescoquelicots71@gmail.fr)**

**\*Après un intense débat, le gouvernement avait adopté fin décembre 2019 un arrêté définissant des « zones de non-traitement » et les limites avaient été fixées à :**

- 10 mètres pour les cultures hautes ( vignes, arbres fruitiers..)**
- 5 m pour les autres cultures ( grandes cultures comme le blé, colza, maïs, légumes.. )**
- 20 m, quel que soit le type de culture, pour les substances les plus dangereuses**

Appel à résistance citoyenne pour l'interdiction des pesticides de synthèse en France (si possible avant la sixième extinction des espèces, merci.)

Nous sommes membres du mouvement *Nous voulons des coquelicots*, qui a réuni à ce jour 1 100 000 signatures pour l'interdiction des pesticides de synthèse, qui posent de très graves problèmes de santé publique. Comme chacun dans ce pays, nous observons des règles de confinement destinées à nous protéger contre le coronavirus. Mais le gouvernement de monsieur Macron vient d'abaisser de 5 à 3 mètres la distance minimale entre les habitations et les épandages de pesticides. Par ailleurs, ainsi que l'explique en détail [une tribune](#) parue sur le quotidien Le Monde daté du samedi 18 avril 2020, les pesticides sont des propagateurs du coronavirus. Il s'agit d'une double peine : les Français sont retenus chez eux, et une partie d'entre eux doivent supporter des pesticides jusque sous le nez de leurs enfants. Nous demandons protection et pour commencer une étude indépendante, menée par l'INSERM, sur ces risques totalement négligés. Et en attendant son résultat, nous réclamons un moratoire sur les épandages de pesticides en France. Au nom de la santé publique.

Les coquelicots



**CORONAVIRUS  
RESPECTEZ  
LES  
DISTANCES**

**PESTICIDE**

**NOUSVOULONSDESCOQUELICOTS.ORG**